



Caroline LHOMME



Interview de Julien Delamorte

Né en 1980 à Djibouti, Julien Delamorte est cadre dans une banque française. Il s'est engagé au sein de Debout la France pour rendre la justice sociale aux personnes handicapées Lui même malentendant, il milite pour démontrer que le handicap peut devenir une valeur ajoutée.

1/ COMMENT ETES-VOUS ENTRE EN POLITIQUE ?

« Quand j'étais étudiant, je passais trois ou quatre jours par semaine à étudier, manger, discuter, jouer ou même sortir avec mes amis. Une vie normale comme beaucoup d'étudiants d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Aujourd'hui, certains d'entre eux sont producteurs de films d'animation 3D, d'autres sont des mathématiciens hors pairs, des entrepreneurs révolutionnaires ou alors comme moi, sont salarié dans une entreprise.

Seulement voilà, au regard, et uniquement au regard des autres, mes amis étaient des tétraplégiques ou des paraplégiques.

À cause de ces regards si péjoratifs, un et seulement un de mes amis n'a pas pu aboutir à son rêve, étudier à l'École Nationale d'Administration (l'ENA). Pourtant, il a passé trois fois le concours avec des notes à l'écrit allant de 15 à 17, mais le jour où il s'est présenté physiquement en montrant son handicap pour les grands oraux, il obtient par trois fois la note éliminatoire. Ce n'est qu'après avoir lancé une réclamation concernant ces refus non justifiés que nous apprenons qu'à l'ENA, les locaux ne sont pas adaptés pour recevoir des étudiants en situation de handicap.

J'ai donc œuvré pour changer les mœurs, à ma modeste mesure, et milité pour l'insertion et l'égalité des chances des personnes reconnues handicapées tant dans la vie professionnelle que dans la vie personnelle en France comme à l'étranger.

Mon combat premier est de faire reconnaître la différence au même titre que celui qui porte des lunettes. Et non pas comme un handicap et encore moins comme un inconvénient mais comme une situation de vie sociale.



LES REPORTAGES HANDITEC HANDROIT



Caroline LHOMME

Le handicap n'est pas une fatalité, nous sommes des gens comme tout le monde et c'est pour cela que je souhaite démontrer que l'on peut avoir confiance tant professionnellement et personnellement en nous, que nous avons une capacité de travail aussi élevée que les valides, que nous possédons de fortes capacités d'adaptation ou encore, que nous avons les moyens et les capacités à figurer parmi les élites...

Etant moi-même en situation de handicap, ma réelle motivation est d'essayer de changer les lignes pour avancer et faire avancer les choses. A ce jour, les élus ne représentent malheureusement pas les personnes en situation de handicap. J'ai donc décidé d'agir de l'intérieur en m'engageant politiquement sur le sujet du handicap.

J'ai eu la chance d'avoir été adopté, je suis donc convaincu que les lignes peuvent bouger et c'est ce que je souhaite pour le handicap.

2/ POURQUOI AVOIR CHOISI NICOLAS DUPONT-AIGNAN ?

Je suis actuellement cadre dans une banque française. Ce qui nous différencie des autres partis, c'est que nous sommes issus de la société civile et nous y sommes encore ce qui veut dire que nous vivons quotidiennement les difficultés rencontrées par les concitoyens et nous les comprenons plus aisément contrairement aux autres partis qui sont pour la plupart des professionnels de la politique. C'est la raison pour laquelle Debout la France, le seul parti indépendant, est le plus à même d'aider et de proposer un programme concret au cœur des problèmes des concitoyens.

Cette volonté de différenciation entre Debout la France et les autres partis vient du Président, Nicolas Dupont-Aignan qui souhaite que l'ensemble des cadres soit en contact permanent avec la réalité du terrain, la réalité du vécu, la réalité des bonnes pratiques mais aussi la réalité des problèmes.

Comme je le disais précédemment, le handicap n'est pas une fatalité, nous sommes des gens comme tout le monde et c'est pour cela que je souhaite démontrer que l'on peut avoir confiance tant professionnellement et personnellement en nous, que nous avons une capacité de travail aussi élevée que les valides.

Aujourd'hui, je m'engage auprès de Nicolas Dupont-Aignan car il s'agit pour moi du seul candidat, l'un des très rares hommes politiques qui, sur le handicap dit des choses exactes, et s'y engage sans emphase et sans arrière-pensées.

Et pour moi, c'est toute la différence entre NDA et les autres hommes politiques.

Et pour me démontrer que Nicolas Dupont-Aignan croit aux personnes en situation de handicap, il m'a nommé Délégué National au Handicap.

Le rôle du Délégué National au Handicap est de promouvoir les actions en faveur des personnes en situation de handicap réalisées par le parti Debout la France et de proposer un programme concret pour lutter contre l'injustice sociale dans laquelle vivent la majorité des handicapés.



LES REPORTAGES HANDITEC HANDROIT



Caroline LHOMME

Enfin et surtout, le rôle du Délégué National est de soutenir les propositions et positions qui seront présentées par le Président du parti, Nicolas Dupont-Aignan.

3/ QUELS AMELIORATIONS COMPTEZ-VOUS APPORTER DANS LE QUOTIDIEN DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ?

Faut d'abord rappeler que les évolutions politiques pour l'amélioration de la vie des personnes handicapées en France est au point mort, car depuis 1975 les personnes en situation de handicap voient les projets de loi être votés puis annulés...Ca fait donc 40 ans qu'ils vivent dans l'injustice sociale et démocratique.

La loi de 1975 proposait aux différents acteurs de la société de prendre en compte le handicap selon le volontariat. Entre 1975 et 2005, rien n'avait vraiment avancé. Cependant, Il y avait eu un véritable espoir en 2005 quand la nouvelle loi imposait les aménagements pour favoriser l'accès des personnes handicapées d'ici 2015. Mais cet espoir s'est éteint puisque nous l'avons vu, il y a eu report de l'échéance à 2017 qui nous le voyons venir, ne sera pas respectée.

Le pire, c'est que les grands partis font le choix de travailler uniquement sur l'allocation d'adulte handicapé...

- la droite l'augmente pour avoir le vote,
- et la gauche la baisse car ils ont déjà le vote.

C'est une fatalité horrible, pire encore, c'est qu'en abandonnant les personnes en situation de handicap, le système a créé des nouvelles victimes d'exclusion tels que les aidants. Les aidants sont les proches ou la famille qui se mettent à disposition pour aider quotidiennement une personne en situation de handicap ou malade.

Aujourd'hui, nous ne sommes pas capable de déterminer le nombre exact de cette population mais ce projet de supprimer l'injustice sociale pour les handicapés est aussi un projet pour l'ensemble des invalides, des personnes âgées et leurs proches.

De ce fait, avec Nicolas Dupont-Aignan, nous avons des projets, et le mot est bien faible.

Avec Debout la France, le Président Nicolas Dupont-Aignan a une vraie philosophie d'ambition, de projets et d'actions pour les personnes en situation de handicap.

Il ne faut pas oublier une chose : les personnes en situation de handicap sont des êtres humains comme vous et moi. Et comme tout être humain, on a des rêves, des désirs, des envies. Et le plus paradoxal, c'est que le rêve des personnes en situation de handicap, c'est ce que les personnes valides réalisent tous les jours.

Parmi les rêves les plus fous d'une personne en situation de handicap c'est d'aller boire un café avec ses potes en terrasse du centre ville dans 10 min.

Vous imaginez que boire un café avec ses potes en terrasse du centre ville dans les 10 min relève d'un rêve pour certaines personnes en situation de handicap ! Alors que pour les personnes valides, cela relève d'une réalité et d'une liberté quotidienne. Vous



LES REPORTAGES HANDITEC HANDROIT



Caroline LHOMME

comprenez mieux l'injustice sociale que vivent les personnes en situation de handicap ?

Il faut redonner ses lettres de noblesse à LA JUSTICE SOCIALE pour tous et à tous.

Je voudrais juste conclure : n'oublions jamais qu'à la Libération, le Général de Gaulle promulgue deux ordonnances qui ont incarné sa volonté de renforcer la solidarité sociale en France. La première crée les comités d'entreprise, qui permettent aux ouvriers de prendre la parole au sein de l'entreprise et de gérer un certain nombre d'activités et d'œuvres sociales ; la seconde met en place la Sécurité sociale le 4 octobre 1945.

Le Général de Gaulle a été le premier Président à parler et à s'adapter aux questions sociales.

Le second président à avoir incarné la politique en faveur du Handicap est Jacques Chirac de la famille des gaullistes. Il a initié la loi de 1975 en tant que Premier Ministre et la loi de 2005 en tant que Président de la République.

Et plus que jamais, la France à besoin de renouer avec une justice sociale, seul un Gaulliste peut incarner cette volonté dans la lutte contre la discrimination vécue par les personnes en situation de handicap.

A ce jour, Président de Debout la France, Nicolas Dupont-Aignan est capable d'incarner cette philosophie et cet état d'esprit que le Général de Gaulle nous a légué. J'en suis convaincu , seul Nicolas Dupont-Aignan sera capable d'aider les personnes en situation de handicap.